

Les sites laténiens
de la moyenne vallée de l'Oise
du V^e au I^{er} s. avant notre ère

Contribution à l'Histoire de la société gauloise

François Malrain & Estelle Pinard

& Stéphane Gaudetroy, Chantal Leroyer,
Patrice Méniel, Denis Maréchal, Véronique Matterné,
Jean-François Pastre, Claudine Pommeputy †

LES DONNÉES ISSUES DES ENSEMBLES FUNÉRAIRES

(E. Pinard)

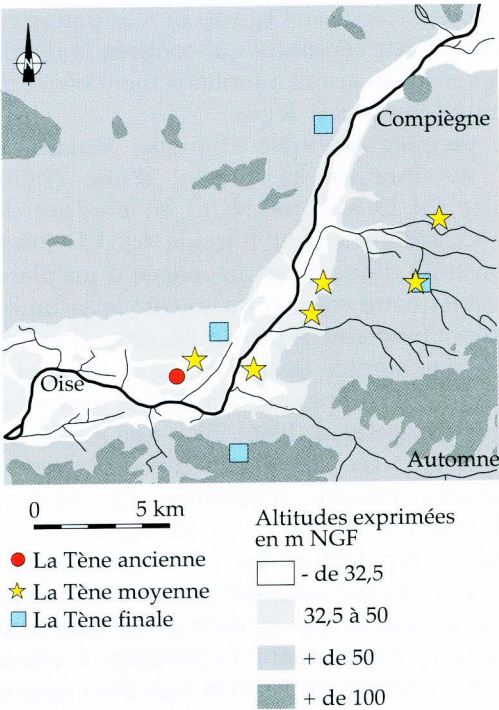
Les ensembles funéraires de cette micro-aire sont peu nombreux, au nombre de onze (fig. 160 ; cf. CD-rom). Quatre sont considérés comme de véritables nécropoles (Longueil-Sainte-Marie "Près des Grisards", Jaux "Le Camp du Roi", Canly "Les Trois Noyers" et Verberie "La Plaine de Saint-Germain"). Une sépulture est dite « isolée » (Lacroix-Saint-Ouen "La Prairie"). Trois interventions sont anciennes, elles ont été réalisées sous Napoléon III (Lacroix-Saint-Ouen "La Basse Queue", Compiègne "Les Secneaux" et Lacroix-Saint-Ouen "Le Puit Féron"). Enfin deux ensembles atypiques n'ont pas livré de défunts mais, compte tenu des mobiliers et de leur structuration, ont été considérés comme funéraires (Longueil-Sainte-Marie "Le Vivier des Grès", Verberie "Les Gâts").

En raison de leurs diversités, tous ces ensembles n'offrent pas le même niveau d'informations; les données archéologiques et anthropologiques sont disponibles pour cinq d'entre eux. Cependant, les autres, relevant le plus souvent de fouilles anciennes, ont été intégrés car ils permettent une étude plus exhaustive des lieux et des mobiliers d'accompagnement.

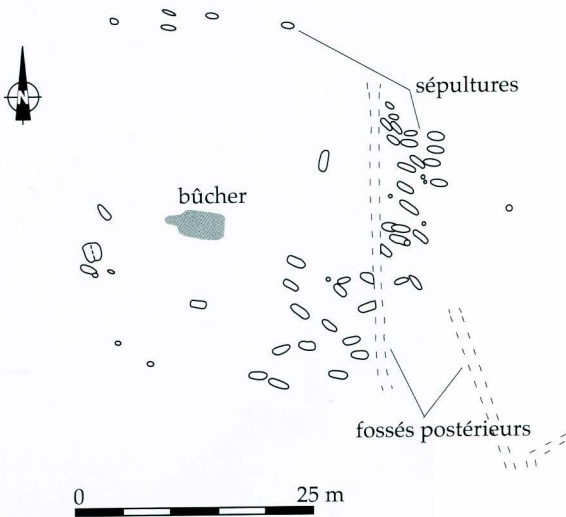
Les pratiques funéraires

Les lieux et les délimitations des espaces funéraires

La nécropole de La Tène ancienne de Longueil-Sainte-Marie "Près des Grisards" est implantée en fond de vallée, sur une éminence sableuse qui culmine à 34 m NGF, dominant ainsi les zones inondables. À la croisée de quatre chemins actuels, elle est entourée de sept habitats de La Tène ancienne qui, en raison de la durée de fréquentation de ce lieu funéraire (un peu plus d'un siècle), sont considérés comme contemporains. Elle s'étend sur 1000 m² et ses limites sont atteintes sauf au nord (route départementale). En revanche, aucune structure conservée ne marque les franges du domaine funéraire. Il semble que le micro-relief sur lequel sont disposées les sépultures a suffi à délimiter l'espace. Pourtant, la forme plus ou moins concentrique de la répartition des tombes sur les versants du micro-relief et l'implantation du bûcher sur son sommet soulignent certes, le respect de la topographie, mais peuvent aussi témoigner de limites qui n'ont pas été conservées comme des talus, des haies ou des palissades (fig. 161).



- Fig. 160 - Carte de répartition des ensembles funéraires de la moyenne vallée de l'Oise (E.P./INRAP).



- Fig. 161 - Plan de la nécropole de La Tène ancienne de Longueil-Sainte-Marie "Près des Grisards" (E.P./INRAP).

Les lieux d'implantation et les limites des ensembles funéraires de La Tène moyenne diffèrent selon leur nature. La tombe « isolée » de Lacroix-Saint-Ouen "La Prairie" découverte en fond de vallée, est installée sur le sommet d'une éminence sableuse (32,5 m NGF). Elle réoccupe une position dominante exploitée à l'âge du Bronze par un cercle funéraire. Cette sépulture qui contient la dépouille d'un guerrier en armes a probablement bénéficié de cet emplacement privilégié.

Le premier ensemble atypique, Verberie "Les Gâts" se situe sur le versant d'une éminence sableuse (31,25 à 32 m NGF) en bordure d'une zone occasionnellement humide (cf. CD-Rom). Il est constitué d'une fosse aménagée d'un plancher contenant quatre vases et un couvercle assimilables à un dépôt funéraire. À proximité, un enclos fossoyé enferme une surface de 125 m² ; très arasé et sans mobilier, il est comparable aux enclos funéraires de Tartigny (MASSY *et al.* 1986). Bien que ne contenant aucun corps, ces deux structures peuvent être considérées comme funéraires. En effet, leur structuration et les mobiliers correspondent à des ensembles sépulcraux. La fosse peut donc être interprétée comme un cénotaphe, les restes osseux ont pu connaître une conservation différentielle et l'érosion, relativement importante, a arasé les structures notamment l'enclos. Ces deux structures sont contemporaines de la ferme de Verberie "La Plaine d'Herneuse II" implantée à un peu moins de 150 m au nord.

- Fig. 162 -
Enclos « funéraire » de Longueil-Sainte-Marie
"Le Vivier des Grès" (Cl.F.M./INRAP).

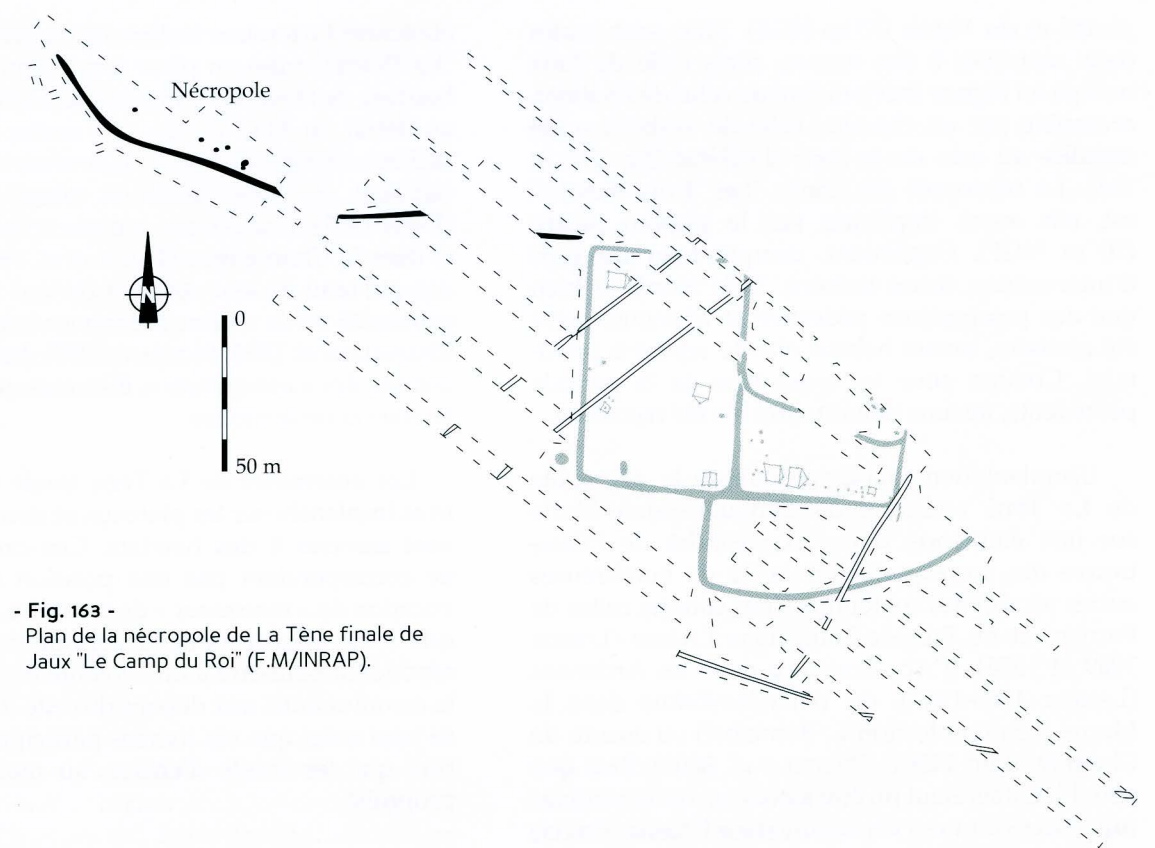


Le second ensemble atypique, Longueil-Sainte-Marie "Le Vivier des Grès" se situe à la base du versant nord d'une micro-butte à 31,25 m NGF (fig. 162). Il est composé d'un enclos fossoyé couvrant une superficie de 49 m² et d'une construction sur quatre gros poteaux. Le fossé d'enclos a livré le dépôt de trois vases et un amas de faune mais, là encore, aucun corps n'a été mis au jour. Deux hypothèses peuvent être formulées : soit il s'agit d'une sépulture enclose complètement arasée, soit le bâtiment et l'enclos appartiennent à un complexe cultuel. Ces structures ont été découvertes en bordure du grand enclos fossoyé enserrant l'habitation aristocratique de ce site.

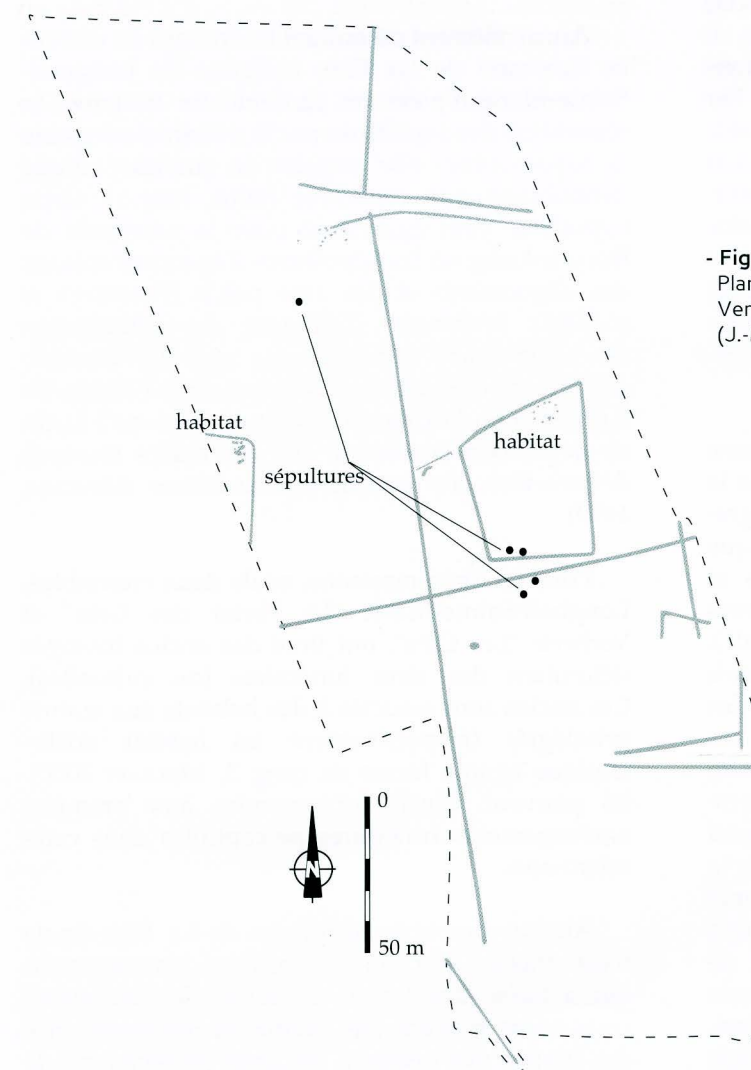
Deux des trois fouilles anciennes de Compiègne "Les Secneaux", Lacroix-Saint-Ouen "Le Puit Féron", sont implantées sur le plateau du Valois (40 m NGF), et dominent deux petites vallées secondaires (ru du Pain et celui de la Michelette). La troisième, Lacroix-Saint-Ouen "La Basse Queue", se situe sur les premiers reliefs du plateau du Valois (32,5 m NGF) en bordure de l'Oise.

À l'exception des deux enclos de Verberie et de Longueil-Sainte-Marie, aucune délimitation (fossés, palissade...) ayant laissé des traces n'a été mise en évidence pour ces ensembles.

Deux nécropoles de La Tène finale, Jaux "Le Camp du Roi" et Verberie "La Plaine de Saint-Germain", ont été mises au jour sur les plateaux



- Fig. 163 -
Plan de la nécropole de La Tène finale de
Jaux "Le Camp du Roi" (F.M./INRAP).



- Fig. 164 -
Plan de la nécropole de La Tène finale de
Verberie "La Plaine de Saint-Germain"
(J.-M.F./Col.Ter).

picard et du Valois (75 m NGF). Elles sont toutes deux associées à des fermes, mais celle de Jaux occupe un espace indépendant de celui de l'habitat, accessible par un chemin ; celle de Verberie a été installée au sein de la zone d'habitat (fig. 163 et 164). La nécropole de Canly "Les Trois Noyers" est, elle aussi, implantée sur le plateau picard (70 m NGF). Cependant, compte tenu du type d'intervention (tracé linéaire, TGV Nord) et bien que des prospections pédestres et aériennes aient été réalisées, aucun habitat n'a été repéré à proximité. Comme pour les ensembles de la période précédente, aucune délimitation n'a été reconnue.

L'implantation topographique de la nécropole de La Tène ancienne de Longueil-Sainte-Marie sur une éminence, dans un méandre de l'Oise, trouve des correspondances avec de nombreuses autres nécropoles contemporaines comme celles de Pernant et de Bucy-le-Long dans l'Aisne (LOBJOIS 1969 et 1974), d'Acy-Romance dans les Ardennes (LAMBOT 1983-1987), de Witry-lès-Reims dans la Marne (communication L. Bonnabel) ou encore de Chambly dans l'Oise (PINARD *et al.* 2000). Bien que peu d'habitats aient pu être associés à ces ensembles funéraires comme à Chassemy dans l'Aisne (FERCOQ DU LESLAY 1984) ou à Longueil-Sainte-Marie, il est probable que ces deux types d'occupations connaissent la même logique d'implantation. Par ailleurs, les nécropoles semblent avoir joué un rôle de « marqueur » territorial comme en témoignent leurs installations à proximité d'éléments naturels (rivière, chenal ou bien en position dominant une vallée) qui peuvent avoir servi de « frontières ». Cette hypothèse peut être étayée par l'exemple de Chambly situé à la limite de l'actuel découpage régional qui a repris, en partie, les limites diocésaines, elles-mêmes aux origines plus anciennes.

Les ensembles funéraires de La Tène moyenne sont de nature différente, mais comme ceux de la période précédente, leur implantation topographique suit la même logique d'installation que les habitats. La « colonisation » des versants et des plateaux est également perçue au travers des ensembles funéraires (GAUDEFRY *et al.* 2001). Leur position est, là encore, dominante, mais tous ne peuvent être considérés comme des « marqueurs » territoriaux. En effet, deux de ces ensembles (Longueil-Sainte-Marie et Verberie) sont directement associés à deux habitats, cette tendance qui s'accroît à La Tène finale correspond probablement à de profonds changements dans la société. Ces associations témoignent d'une volonté de rattachement du domaine funéraire au groupe humain le composant plutôt qu'à la notion de groupe culturel lié à un territoire, comme cela pouvait être le cas à La Tène ancienne. Cependant, le rôle de marqueur ne semble pas totalement avoir

été écarté. La tombe « isolée » de Lacroix-Saint-Ouen "La Prairie" mise en place sur un promontoire en bordure de l'Oise est comparable à celle découverte au début du XIX^e s. à un peu moins de 15 km au sud-est, à Feigneux (Oise) en bordure de l'Automne (affluent de l'Oise) mais en rebord de plateaux (PATTE 1931). Toutes deux, comme celles de la Marne et dans la Champagne (TALON *et al.* 1994), peuvent, compte tenu de leur statut et de leur localisation à proximité de la rivière reconnue comme frontière (BRUNAUX *et al.* 1985, WOIMANT 1995), être considérées comme des « marqueurs », éléments qui balisent un terroir ou un territoire.

Les ensembles de La Tène finale sont tous les trois implantés sur les plateaux et deux d'entre eux sont associés à des habitats. Ces caractéristiques ne correspondent pas une position dominante à vocation de « marqueur » de territoire, mais comme cela a été énoncé pour la période précédente, ils répondent peut-être à une volonté d'affirmation de la communauté, aux dépens de celle de territoire. Il se peut aussi que ces tombes participent, au même titre que les fossés d'enclos, au marquage de la propriété.

Aucun élément délimitant les franges du domaine funéraire de La Tène ancienne de Longueil-Sainte-Marie n'a été mis en évidence. Toutefois, la répartition des sépultures sur le monticule respecte la topographie, elle suggère la présence d'une délimitation non conservée (talus, haie...). Cette hypothèse vaut également pour la nécropole de Bucy-le-Long où les sépultures s'agencent suivant des alignements et des axes précis (POMMEPUY *et al.* 2000). L'absence d'élément de délimitation est relativement répandue au sein du domaine d'influence marnien, que cela soit dans l'Aisne, les Ardennes ou la Champagne et ce n'est qu'à la fin de la période laténienne que des enclos fossoyés délimiteront des ensembles funéraires (DEMOULE 1999).

Pour La Tène moyenne, seuls deux ensembles, Longueil-Sainte-Marie "Le Vivier des Grès" et Verberie "Les Gâts", ont livré des enclos fossoyés délimitant des aires funéraires (ou cultuelles). Ces enclos sont associés à des habitats aux statuts privilégiés (respectivement un habitat aristocratique et une ferme de rang 3, MALRAIN 2000). Ils peuvent, ainsi, correspondre aux premiers aménagements funéraires perceptibles dans cette micro-aire.

Aucune des trois nécropoles de La Tène finale n'est enclose par un quelconque aménagement qui a laissé des traces. Toutefois, les sédiments encaissants n'ayant pas permis la reconnaissance des limites des fosses, il est aussi possible, que le

creusement de fossés d'enclos n'ait pas pu être mis en évidence. Il est très difficile de supposer l'existence de délimitation pour ces ensembles car de nombreuses nécropoles de cette période, liées ou non à un habitat, comme Glisy ou Grand-Laviers dans la Somme (GAUDEFRY *et al.* 2000 ; BARAY 1998), ne présentent pas de limites fossoyées, et des ensembles comme Pont Remy (Somme) (PRILAUD 2000) ou Acy-Romance dans les Ardennes (LAMBOT *et al.* 1994) sont enserrés par des enclos. Des limites qui n'ont pas laissé de traces (talus, haies...) ont pu être mises en place, même si, comme pour La Tène ancienne, l'agencement des tombes ne permet pas d'étayer cette hypothèse.

Les fosses sépulcrales

Considérant le mode d'enfouissement (espace colmaté) et le sédiment sableux encaissant, les limites des fosses de la nécropole de La Tène ancienne n'ont pu être identifiées que pour cinq des cinquante-quatre inhumations. De forme ovale (quatre cas) ou quadrangulaire (un cas), ces fosses sont soit strictement adaptées à la morphologie de l'individu (deux cas) soit au contraire de dimensions bien plus importantes (trois cas). Cependant, comme cela avait été observé à Chambly, peu de place est laissé aux dépôts funéraires (céramique ou offrande animale), en effet, pour la plupart des inhumations, les mobiliers sont au contact direct, voire installés sur le corps.

L'orientation majoritaire des inhumés (vingt-trois cas), nord-est/sud-ouest s'insère parfaitement dans la « norme » du groupe Aisne-Marne. Cependant comme c'est le cas pour beaucoup de nécropoles d'influence marnienne, trois sépultures ont une orientation discordante. Toutes les inhumations sont des sépultures primaires et individuelles.

La nécropole s'articule en quatre groupes de sépultures, un premier sur le versant oriental du micro-relief, un deuxième sur le flanc méridional, un troisième vers l'occident, à proximité du bûcher et un quatrième au nord. Les deux premiers regroupent près de 70 % des tombes. Cette partition n'est pas liée à la chronologie ni aux sexes ou âges des individus. Cette forme d'organisation interne, segmentation linéaire ou groupes semble témoigner du partage et probablement d'une gestion d'un même espace funéraire par plusieurs groupes « familiaux ». Cette hypothèse s'appuie sur la récurrence du phénomène. En effet, à Acy-Romance (LAMBOT 1995), à Chambly (PINARD *et al.* 2000), à Aure dans les Ardennes (ROZOY 1987) ou encore à Chouilly dans la Marne (HATT & ROUALET 1977), les sépultures forment des ensembles le plus souvent interprétés comme « familiaux ».

La signalisation des tombes, sans doute permanente pendant la durée d'utilisation est envisageable car seulement trois recoupements de sépultures sont observés. Le marquage de la surface, dont aucune trace n'est conservée, est couramment mis en évidence sur les nécropoles contemporaines comme à Chambly, Bucy-le-Long, Pernant ou, encore, Acy-Romance. Couplé à une organisation interne plus ou moins structurée, cet élément peut souligner la volonté de « mémoire » des lieux d'ensevelissement d'un groupe. Par ailleurs, les chevauchements de tombes semblent correspondre, non pas à une nécessité dictée par la gestion de l'espace funéraire, mais à une intention de rapprochement des individus.

À La Tène moyenne, la seule fosse identifiée provient de l'ensemble de Verberie "Les Gâts". De forme ovale et mesurant 2,80 m sur 1,30 m, elle présente un aménagement interne interprété comme un plancher supporté par un poteau. Cinq récipients entiers, mais effondrés en place ont été mis au jour. Malgré une bonne conservation de l'ensemble, aucun reste humain n'a été découvert. Ces éléments ont conduit à interpréter cette structure comme un cénotaphe ou une sépulture arasée. La présence de cénotaphe est cependant très rare à cette période où, de plus, le rituel de l'incinération s'impose. Cette structure étant la seule pour cette période, elle ne permet pas la mise en évidence d'une évolution des fosses sépulcrales de La Tène ancienne à La Tène moyenne.

Pour les incinérations de La Tène finale, seules trois fosses sépulcrales des nécropoles de Jaux "Le Camp du Roi" et de Verberie "La Plaine de Saint-Germain" ont pu être identifiées (MALRAIN *et al.* 1996a, FÉMOLANT 1997). Pour les autres, les limites des creusements n'ont pas été décelées. Là encore, il semble que le colmatage immédiat après les dépôts et la nature des sédiments encaissants ont contribué à masquer les limites de fosses. De forme ovale, les fosses ne se démarquent pas des creusements sépulcraux des ensembles contemporains où les formes sont ovales à quadrangulaires comme à Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" dans l'Aisne (POMMEPUY *et al.* 2000), d'Acy-Romance dans les Ardennes (LAMBOT *et al.* 1994), à Grand-Laviers et à Abbeville dans la Somme (BARAY 1998).

Comme à La Tène ancienne, aucun chevauchement entre les tombes n'est observé pour les trois nécropoles. Là encore, une signalisation au sol peut être supposée, *a fortiori* dans le cas de Verberie "La Plaine de Saint-Germain", puisque les tombes ont été installées au sein même de l'habitat. Cependant, comme la durée d'utilisation de ces lieux funéraires n'excède pas cinquante ans et que les ensembles sont peu conséquents, de trois à cinq sépultures, le signalement n'est peut-être pas indispensable.

Les défunts et les traitements des corps

Deux rituels coexistent sur la nécropole de Longueil-Sainte-Marie de La Tène ancienne, l'inhumation (54 individus) et l'incinération (8 individus). Contrairement aux gestes observés à Pernant ou Bucy-le-Long (LOBJOIS 1969 et 1974) où la présence d'un contenant périssable (coffrage ou plancher...) a conditionné une décomposition en espace « vide », les corps des défunts inhumés de Longueil-Sainte-Marie, se sont décomposés en « espace colmaté » légèrement différé par la présence d'une enveloppe textile. L'usage du linceul ou d'un vêtement suggéré par les indices de compression des corps, est difficile à définir car les deux peuvent avoir été utilisés simultanément. Les quelques fibules mises au jour au niveau des thorax, cous et pieds, suggèrent la fermeture d'une enveloppe textile. Les individus sont donc habillés et/ou enveloppés dans un linceul, mais ils sont également parés. Les éléments de parure comme les bracelets sont mis au jour en position fonctionnelle et portent des traces d'usage témoignant de leur port du vivant des individus.

Les creusements ne montrent aucun aménagement spécifique ; cependant, la majorité des corps ne repose pas sur les fonds de fosse ce qui suppose la présence de matériaux périssables isolant le corps du fond de la fosse. L'hypothèse d'une litière peut être

formulée comme pour les ensembles de Chambly et de Pernant. Elle est, par ailleurs, appuyée par la reconnaissance de traces de graminées relevées sur des armes à Chouilly et à Villeneuve-Renneville dans la Marne (BRISSE *et al.* 1971).

L'analyse pondérale des amas osseux des sépultures à incinération montre qu'aucun dépôt ne contient l'intégralité d'un corps incinéré. Les poids oscillent entre 10 et 510 g. En outre, l'ustion a été réalisée à l'état « frais » et il ne semble pas qu'un tri intentionnel lors du ramassage des fragments a eu lieu. Ce dernier a pu être effectué de façon aléatoire. Tous les fragments présentent un taux de crémation homogène (de couleur beige à blanc crayeux), cependant, les dépôts sont constitués de fragments volumineux et d'autres très altérés et non identifiables, ce qui souligne que les corps n'ont pas du être manipulés lors de la crémation. Quelques dépôts ont livré des charbons de bois, des cendres et des fragments de pierres chauffées, témoins de l'absence de traitement post-crématoire de type lavage ou tamisage. La présence d'un bûcher sur la partie sommitale de la nécropole et l'absence de traitement après l'ustion tend à démontrer que les corps ont été incinérés sur place puis ensevelis (fig. 165). Une seule incinération témoigne d'un mode de dépôt différent, une partie des ossements a été déposée en urne, l'autre partie dans un contenant périssable placé à proximité des offrandes.

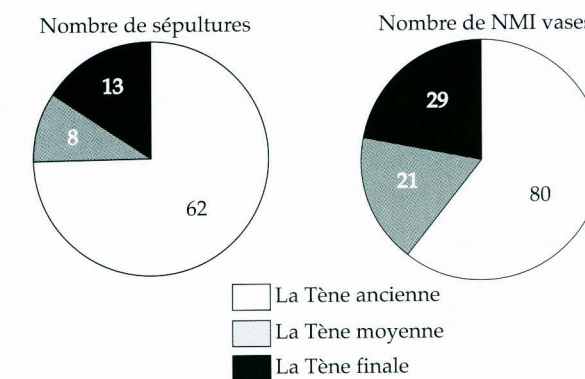
- Fig. 165 -
Bûcher funéraire de la nécropole de La Tène ancienne de Longueil-Sainte-Marie "Près des Grisards" (Cl. M.T./INRAP).



Les deux rituels funéraires sont en usage à toutes les phases de fréquentation de la nécropole, de La Tène Ia à La Tène IIb. Quatre incinérations sont attribuées à La Tène ancienne Ia, une à La Tène ancienne IIa et une à La Tène ancienne IIb. Le traitement des corps des inhumés est similaire à celui de la plupart des nécropoles de l'Aisne-Marne. Cependant, cette nécropole se distingue par la présence d'incinérations au début de La Tène ancienne. Dans l'aire d'influence Aisne-Marne, la pratique de ce rituel, à l'exception de la nécropole d'Oulchy dans l'Aisne (HINOUT & DUVAL 1984) intervient à partir de La Tène ancienne IIa et est en usage en périphérie du département de l'Aisne (DEMOULE 1999). Dans ce cas, les incinérations de La Tène ancienne Ia de Longueil-Sainte-Marie, pourraient témoigner de la continuité des rituels hallstattiens.

À La Tène moyenne, les quelques indices disponibles pour les ensembles de Lacroix-Saint-Ouen "Le Puits Féron" et "La Basse Queue" (BLANCHET & DUVAL 1975, DE MARSY 1976), de Compiègne "Les Secneaux" (BLANCHET & DUVAL 1975) et la tombe de guerrier de Lacroix-Saint-Ouen "La Prairie" (TALON *et al.* 1995) témoignent de la coexistence de l'inhumation et de l'incinération. Bien que les nécropoles de Tartigny, Breuil-le-Sec ou Allonne (MASSY *et al.* 1986, PARIS 1998) dans l'Oise, montrent la pratique exclusive de l'incinération, dans d'autres régions comme en Normandie ou dans l'Aisne, les deux rituels sont en usage. À Cottévrard, dans la Seine-Maritime, la nécropole est occupée à La Tène C1-C2 et il semble qu'il s'agisse davantage de la succession des deux rituels que d'une pratique concomitante (BLANQUAERT 1998).

Les deux nécropoles de La Tène finale, associées aux habitats, Jaux "Le Camp du Roi" et de Verberie "La Plaine de Saint-Germain", témoignent de la pratique exclusive de l'incinération et du dépôt individuel. L'étude anthropologique de cinq des dix défunts montrent que les corps ont connu un traitement similaire (LEGOFF dans MALRAIN *et al.* 1996, FÉMOLANT 1997). La crémation est homogène, à une température d'au moins 600° (ossement blanc crayeux). Les restes osseux n'ont pas fait l'objet d'un ramassage complet, mais toutes les parties du corps sont représentées, ce qui souligne l'absence de tri préférentiel. Il ne semble pas que les ossements aient subi de traitement post-crématoire (lavage). Ils ont été ensevelis en majorité dans une enveloppe souple, comme l'indique la forme des amas osseux, ou bien directement en pleine terre. À Jaux comme à Verberie, l'association de trois fibules est interprétée comme fermoir à ce contenant. Un seul cas, à Jaux, témoigne d'un dépôt partiel en urne et en contenant périssable. Cette forme de dispersion du dépôt trouve des correspondances avec les ensembles



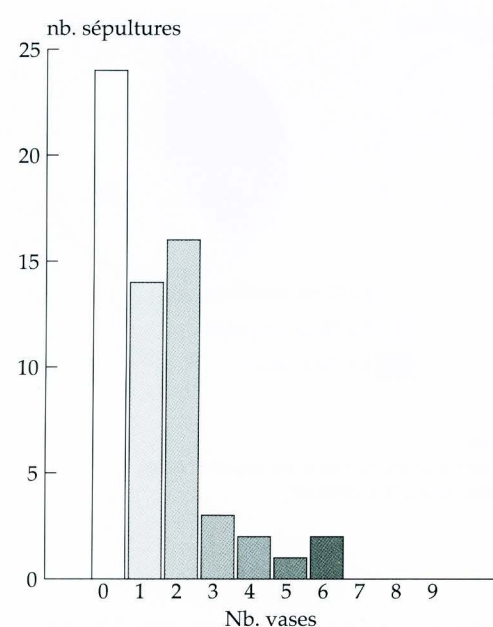
- Fig. 166 -
Comparaison du nombre de sépultures et des NMI vases (E.P./INRAP).

funéraires contemporains d'Acy-Romance, Thugny-Trugny dans les Ardennes (LEGOFF & GUILLOT dans LAMBOT *et al.* 1994) ou encore de Ménil-Annelles et Bezannes en Champagne-Ardenne (LEGOFF dans MALRAIN *et al.* 1996), ce qui semble une constante des pratiques funéraires à partir de la fin de La Tène.

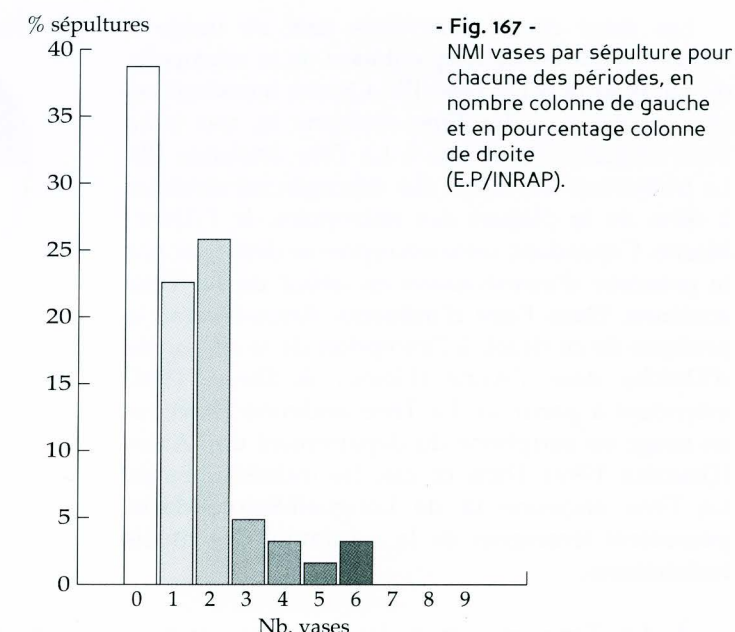
À Canly "Les Trois Noyers", l'incinération est également prédominante, mais une des sépultures contient à la fois les ossements d'un enfant incinéré et les restes d'un adulte inhumé. Les limites des fosses sépulcrales ne sont pas lisibles, il n'a donc pas été possible de déterminer avec certitude s'il s'agit d'une tombe double, du dépôt partiel d'un inhumé ou deux sépultures se chevauchant. Cependant, l'association adulte et enfant est relativement fréquente dans les nécropoles de La Tène moyenne et finale comme Allonne (PARIS 1998), Acy-Romance ou Thugny-Trugny (LEGOFF & GUILLOT dans LAMBOT *et al.* 1994). Les traitements des corps des individus incinérés de Canly sont analogues à ceux provenant de Jaux ou Verberie. En outre, là aussi, trois fibules non brûlées, associées à l'amas osseux semblent avoir fermées une enveloppe souple.

Les mobiliers d'accompagnement

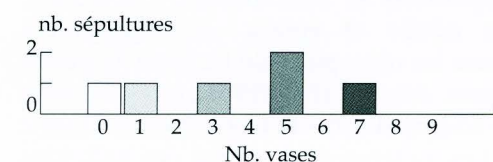
La céramique, bien qu'inégalement représentée car les sépultures n'ont pas toutes livré des vases, constitue le mobilier d'accompagnement le plus largement répandu. Sur l'ensemble des tombes des trois périodes, 67,5 % ont livré de un à neuf réceptifs. La Tène ancienne se trouve, compte tenu du nombre de sépultures (soixante-deux), la mieux représentée avec un NMI de quatre-vingts vases. Cependant, pour les périodes suivantes, les NMI de vases par rapport aux nombres de sépultures sont plus importants (fig. 166). À partir de La Tène moyenne, le nombre de réceptifs déposés est souvent supérieur à trois alors qu'à La Tène ancienne, la majorité des sépultures contient



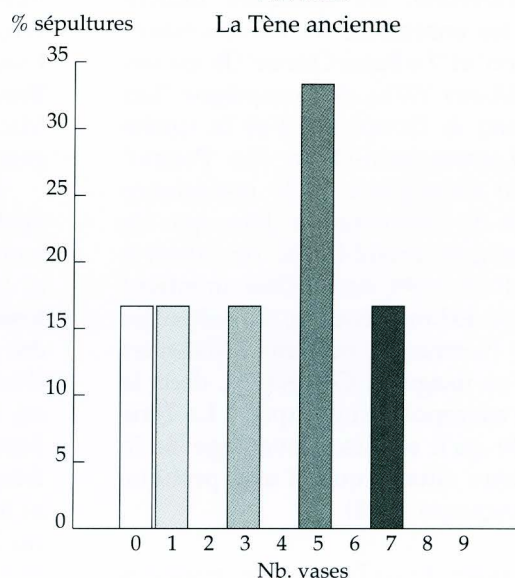
La Tène ancienne



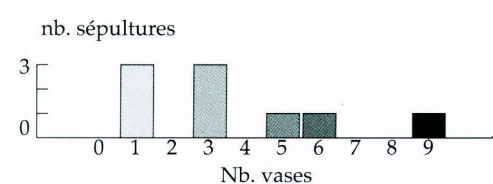
La Tène ancienne



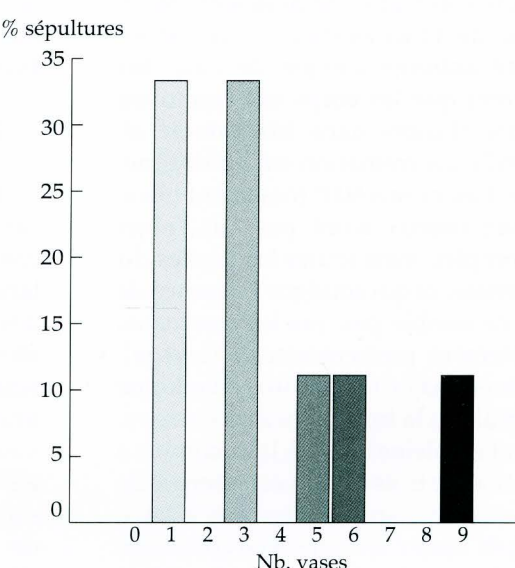
La Tène moyenne



La Tène moyenne



La Tène finale



La Tène finale

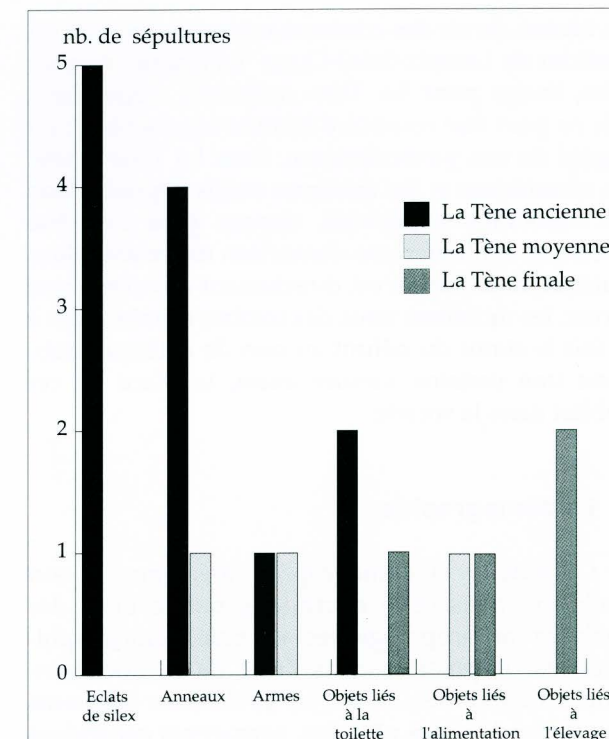
- Fig. 167 -
NMI vases par sépulture pour
chacune des périodes, en
nombre colonne de gauche
et en pourcentage colonne
de droite
(E.P/INRAP).

un ou deux vases (fig. 167). Le nombre de vases déposés s'accroît à partir de La Tène moyenne, mais la composition et la fonction des vases ne changent pas. La notion de dépôt d'un « service », constitué de récipients de consommation (écuelles ou gobelets) et de préparation « liquide » (pots ou situles fermés), perdure pendant toute La Tène. Ces « services » deviennent plus fournis à La Tène moyenne et finale et sont d'ailleurs complétés par d'autres mobiliers comme le seau à Canly "Les Trois Noyers", qui suggère le service du vin (GAUDEFROY et PINARD 1997, RAPIN 1986).

Parallèlement, les autres mobiliers d'accompagnement marquent également un changement à partir de La Tène moyenne (fig. 168). Le dépôt de certains objets comme les éclats de silex, les pinces à épiler et *scalptorium* est abandonné au profit des couteaux ou forces. Bien que peu nombreux mais témoignant tous d'objets personnels, les couteaux ou forces sont, contrairement aux objets de toilette, à rattacher aux activités pratiquées par les défunts et peuvent, ainsi, souligner sa position dans la société. À La Tène ancienne, il semble que les accessoires vestimentaires et les parures soulignent la position sociale des individus. Cette différence pourrait être imputable à une évolution de la perception ou de la représentation de l'individu dans la société. En revanche, les armes restent pour La Tène ancienne et moyenne des marqueurs forts, à la signification similaire.

Le dépôt de mobiliers périssables peut également être perçu. Les fosses sépulcrales de trois inhumations de Longueil-Sainte-Marie "Près des Grisards" et cinq des incinérations de Jaux "Le Camp du Roi" et Canly "Les Trois Noyers" montrent des zones vides qui ont pu accueillir des dépôts aujourd'hui disparus. Ces espaces, en apparence dépourvus de mobilier, sont couramment relevés dans les sépultures comme à Chambly, où un enfant repose pratiquement sur le bord du creusement laissant libre un tiers de la fosse (PINARD *et al.* 2000), comme à Allonne où l'agencement des dépôts d'os incinérés et des vases marque des effets de parois (PARIS 1998). Dans le Puy de Dôme, à Les Martres-de-Veyre, une sépulture augustéenne très bien conservée, a livré « trois petites boîtes cylindriques en bois tourné, un peigne en bois, une corbeille d'osier avec des fruits, une quenouille garnie de laine blanche et bleue, des fruits, des graines et comestibles divers » (LOISON *et al.* 1991). Ces vestiges confirment la mise en place de dépôts d'objets en matériaux périssables, soulignant aussi la diversité des gestes difficiles à percevoir, mais qui relativisent l'absence de mobilier d'accompagnement dans certaines sépultures.

Quelques sépultures, inhumations et incinérations de La Tène ancienne et une de La Tène



- Fig. 168 -
Histogramme confrontant le nombre
de sépultures contenant des mobiliers
d'accompagnement (excepté les récipients)
pour chacune des trois périodes (E.P/INRAP).

moyenne ont livré des ossements animaux témoignant du dépôt d'offrandes alimentaires. L'absence de dépôt dans les tombes de La Tène finale peut être imputable à l'érosion puisque pratiquement toutes sont arasées, mais elle peut, également, souligner une évolution des pratiques funéraires en relation avec l'évolution du « service » céramique.

Les mobiliers d'accompagnement, à l'exception des récipients, sont relativement peu abondants dans les sépultures des trois périodes (fig. 168). Lorsqu'ils sont présents, ils marquent la position sociale et hiérarchique du défunt au sein de sa communauté, mais ils reflètent également la place de ces groupes humains dans la société laténienne. À Longueil-Sainte-Marie "Près des Grisards", aucun défunt ne porte de torques, les quelques bracelets, le fer de lance et des dépôts conséquents de vases (plus de trois récipients) peuvent constituer les signes marquant le statut privilégié du défunt. Cependant, comparés aux nécropoles contemporaines, ces mobiliers d'accompagnement apparaissent nettement moins variés. Cette relative pauvreté des mobiliers est peut-être à interpréter en termes de particularisme régional, non pas au même titre que les petites variations perceptibles dans le rituel funéraire, mais plutôt comme un reflet

du niveau de vie des communautés. La panoplie du guerrier de Lacroix-Saint-Ouen "La Prairie" nuance cette image pour La Tène moyenne. Cependant, elle ne peut être considéré comme représentatif, au regard de son particularisme. Pour La Tène finale, les céramiques et les quelques outils déposés dans les incinérations peuvent, comme pour La Tène ancienne, souligner une distinction régionale. Mais, puisque la nécropole est directement associée à une ferme, les mobiliers issus des tombes représentent à la fois le statut du défunt au sein de la ferme mais, dans une certaine mesure aussi, la place de cet habitat dans la société.

La démographie

Considérer la démographie laténienne et son évolution dans cette micro-aire, par le biais des analyses anthropologiques et paléodémographiques, est impossible dans l'état de la documentation. Ces études, outre les problèmes inhérents aux méthodologies utilisées, permettent cependant de dégager des variations, indices de nuances dans les pratiques funéraires.

La nécropole de Longueil-Sainte-Marie "Près des Grisards" se compose de quarante et un adultes, de treize enfants ou immatures inhumés et huit adultes incinérés. Parmi les inhumations adultes, vingt-six individus ont été sexués, onze femmes et quinze hommes. L'essai et les estimateurs paléodémographiques, calculés dans le cas d'une population stationnaire, ont permis de dégager la structure de mortalité de la nécropole et de révéler quelques paramètres démographiques. Ainsi, le recrutement funéraire ne correspond pas à une population naturelle, mais le schéma de mortalité est à prédominance de jeunes adultes. L'espérance de vie à la naissance est comprise entre 18,3 et 31,8 ans, le quotient de mortalité infantile (avant 1 an) entre 232 et 311 ⁰/₀₀ et le taux de natalité et de mortalité est de 40 ⁰/₀₀ (PINARD 1997). Compte tenu de l'intervalle de confiance de 33 % (BOCQUET-APPEL & MASSET 1977, MASSET 1982, MASSET & PARZYSZ 1985) et de la sous-documentation du *corpus* sur lequel s'appuie l'analyse, les résultats ne doivent être considérés que comme un reflet de la démographie de cette nécropole. Ils autorisent toutefois des comparaisons avec les nécropoles contemporaines étudiées suivant les mêmes méthodes.

La prédominance de jeunes adultes à Longueil-Sainte-Marie est également constatée à Bucy-le-Long dans l'Aisne (PINARD à paraître) et à Manre dans les Ardennes (ALDUC-LE-BAGOUSSE 1987). En revanche, à Acy-Romance (THOMAS 1991) et à Aure dans les Ardennes (ALDUC-LE-BAGOUSSE 1987), les structures de mortalité sont proches de celle d'une population naturelle. De légères variations entre les structures

de mortalité féminine et masculine sont mises en évidence pour chacune des nécropoles, mais la plus flagrante concerne Acy-Romance où la structure féminine est à prédominance de jeunes adultes, tandis que la structure masculine est proche d'une population naturelle. Le recrutement de la population inhumée n'est donc pas semblable d'une nécropole à l'autre et, au sein d'un même ensemble, des « sélections » se manifestent. Les raisons de ces recrutements particuliers restent très difficiles à appréhender. En effet, pourquoi a-t-on inhumé une majorité de jeunes gens à Longueil-Sainte-Marie ? Où ont été ensevelies (si elles l'ont été) les personnes plus âgées ? Ces « sélections » sont-elles liées à des critères d'ordre sociaux, culturels, culturels ?

Les paramètres démographiques (espérance de vie à la naissance et quotients de mortalité infantile) sont très délicats à comparer, puisque peu de nécropoles disposent de plus de cent individus permettant une validation statistique des données. L'espérance de vie à Longueil-Sainte-Marie est, comparée à celles de Manre, Aure, Acy-Romance et Bucy-le-Long, la plus faible. En outre, les quotients de mortalité infantile sont plus forts. Il semble que la faiblesse de l'effectif pris en compte puisse avoir pesé sur les calculs des paramètres. La particularité du recrutement funéraire a également influencé les résultats, puisqu'à Acy-Romance, malgré un faible corpus, les paramètres reflètent des structures de mortalité proche d'une population naturelle, avec une espérance de vie moyenne à la naissance de 57,1 ans.

La nécropole de Longueil-Sainte-Marie présente des caractéristiques démographiques qui, comparées aux ensembles contemporains sur toutes les durées de fréquentation, montre un schéma de mortalité globalement similaire. Toutes les classes d'âges sont représentées à l'exception des enfants de 0-1 an et les immatures représentent en moyenne 20 % des ensevelissements. Par ailleurs, les modes de recrutements à prédominance d'adultes jeunes suggèrent que l'intégralité d'une ou plusieurs populations d'un ou plusieurs habitats n'a pas été mise en terre au même endroit. Les nuances observées pour chaque nécropole sont interprétables en termes « d'accidents démographiques », mais elles peuvent également révéler des changements dans les pratiques funéraires ou bien, encore, traduire des particularismes locaux. La nécropole de Longueil-Sainte-Marie ne constitue donc pas le lieu de rassemblement d'une population naturelle, qu'elle provienne d'un ou plusieurs habitats.

Pour La Tène moyenne et finale, le déficit d'ensembles funéraires et le rituel de l'incinération ne permettent pas de telles analyses. Cependant, quelques hypothèses concernant le recrutement funéraire pour La Tène finale peuvent être formulées.

Les deux nécropoles liées à des fermes, Verberie et Jaux, totalisent chacune cinq individus. Pour Jaux "Le Camp du Roi", la nécropole se compose de quatre adultes dont un homme, les autres n'ayant pu faire l'objet d'une diagnose sexuelle (LEGOFF dans MALRAIN *et al.* 1996). À Verberie, seuls les restes osseux d'une sépulture ont pu être étudiés et ils correspondent à ceux d'un adulte au sexe indéterminé (FÉMOLANT 1997). Ce petit nombre de défunts et leur attachement direct à un habitat évoquent des nécropoles à caractère « familial ». Cependant, seuls les adultes sont représentés, ce qui suppose soit un problème de conservation (les sépultures sont en majorité arasées) soit un traitement différent pour les enfants ou immatures. Dans ce cas, l'association enfant/adulte relativement fréquente sur des ensembles plus vastes comme Allone ou Acy-Romance soulignerait des pratiques funéraires particulières. L'adéquation des ensembles de petites tailles, de Jaux ou de Verberie, avec la population d'une seule ferme se vérifie également dans les nécropoles plus vastes comme à Acy-Romance, où les quatre ensembles funéraires liés à l'habitat ont probablement rassemblé des « familles » différentes (LAMBOT *et al.* 1994).

LES DÉPÔTS DE FAUNE DES NÉCROPOLES

(P. Méniel)

À l'âge du Fer, les animaux sont impliqués de plusieurs manières dans les dépôts funéraires. La forme la plus répandue de cette implication est l'offrande alimentaire, dont témoignent les ossements de parties comestibles, essentiellement d'animaux domestiques. Une partie de ces offrandes peut, lorsque la crémation est pratiquée, être déposée sur le bûcher ; on en retrouve alors des esquilles mêlées à celles du défunt. En dehors d'objets personnels pouvant inclure des dents, des ramures ou des os (collier, pendeloques, outils), d'autres catégories de vestiges peuvent figurer dans les sépultures (animaux familiers, restes de dépouilles, déchets de découpe, de consommation, pièces symboliques), sans oublier d'éventuelles pièces intrusives. La distinction entre ces diverses catégories repose sur la nature de l'espèce animale, des ossements retrouvés et des traces qu'ils peuvent présenter.

Malheureusement, les sépultures gauloises ayant livré des offrandes animales sont assez rares dans cette micro-aire. On en compte une douzaine de La Tène ancienne et moyenne, soit huit inhumations et trois incinérations de la nécropole de Longueil-Sainte-Marie "Près des Grisards" et la sépulture de guerrier de Lacroix-Saint-Ouen "La Prairie".

Ces offrandes ont été prélevées sur deux espèces, le porc et le mouton. Le dépôt de la tombe de Lacroix-Saint-Ouen est, de loin, le plus riche. Les quartiers sont issus d'au moins deux porcs, un verrat et une truie, sans doute représentés chacun par une demi-tête droite. S'y ajoutent deux grils costaux (composés d'au moins cinq pièces pour le gauche et trois pour le droit), une épaule droite et une paire de jambons. La partie droite d'une cervicale fendue en deux et une thoracique arasée de part et d'autre du corps montrent que d'autres parties étaient représentées. La relative stabilité des offrandes animales dans les tombes gauloises permet de penser qu'il s'agit là de traces ultimes de parties habituellement présentes dans ces offrandes, comme le cou fendu en deux, ou des séries de vertèbres arasées, comme à Tartigny (MÉNIEL 1986). Les traces de découpe sur les os de l'épaule et du jambon résultent de la désarticulation de ces quartiers ; de tels gestes ont été observés à Lamadelaine au Luxembourg (METZLER-ZENS, METZLER & MÉNIEL 1999), où ils sont suivis d'un remontage des quartiers lors de leur mise en place dans la tombe. Ces convergences montrent, une nouvelle fois, la stabilité des rites funéraires en Gaule septentrionale.

À Longueuil-Sainte-Marie, les offrandes sont beaucoup plus restreintes. Dans cinq cas, il s'agit d'os isolés (quatre porcs et un mouton), dans deux cas de deux os (un porc et un mouton), quelques dépôts plus conséquents (quatre ou cinq os d'un ou deux quartiers de moutons dans trois tombes) et sept os de porcs dans la tombe 49, soit la demi-tête droite, l'épaule droite, le jambon gauche et une lombaire d'un porcelet d'environ un an (MÉNIEL 1992).

Si les deux espèces sont représentées dans un nombre équivalent de tombes, le porc l'est souvent de manière plus restreinte que le mouton. Ce relatif équilibre, malgré la précarité des données, trouve cependant sa place dans l'évolution générale des offrandes funéraires au cours du deuxième âge du Fer. En effet, au début de cette période, elles reposent sur le trio porc-boeuf-mouton, puis le porc prédomine alors que la volaille voit sa place s'accroître peu à peu, jusqu'à prédominer à la fin de la période romaine.

Bien que peu d'éléments permettent de déceler une évolution des pratiques funéraires de La Tène ancienne à La Tène finale, puisque La Tène moyenne est sous-documentée, quelques tendances sont cependant perceptibles et caractérisent les rituels funéraires de cette micro-aire. Ainsi, les lieux d'implantation des espaces funéraires associés directement ou non à des habitats, l'organisation interne des nécropoles en un ou plusieurs groupes de sépultures, l'usage de plus en plus courant jusqu'à la prédominance de l'incinération et les variations des dépôts d'offrande traduisent une évolution qui peut être interprétée en termes de modification dans les mentalités.

Plusieurs groupes pouvant correspondre à différents habitats de La Tène ancienne semblent partager un même espace funéraire, mais chaque communauté se démarque en regroupant ses morts. Au sein de ces groupes, une hiérarchie peut être perçue au travers des parures, des « services » de vases et des offrandes alimentaires. Elle paraît bien moins marquée que dans les régions voisines, notamment l'Aisne, et peut, dans cette hypothèse témoigner du niveau de vie des communautés. Les pratiques et le recrutement funéraires s'inscrivent dans le fond culturel commun de l'Aisne-Marne, mais la pratique de l'incinération à La Tène ancienne Ia (héritage du Hallstatt) correspond, probablement, à un particularisme local comparable aux esquilles d'os humains incinérés déposés dans les inhumations contemporaines de Chambly. Les nécropoles de La Tène finale ne sont associées qu'à un seul habitat, et semblent ne rassembler que les morts de cette occupation. L'abandon d'un système collectif, le passage à l'incinération, les changements observés dans les mobiliers

d'accompagnements correspondent aux rites d'une culture qui se met en place à partir du III^e siècle avant notre ère. Cependant, à La Tène ancienne, la relative pauvreté des mobiliers est à mettre en parallèle avec celle des habitats associés et peut-être celle de la société de ce secteur. Elle correspond probablement, là encore, à un particularisme local.

Considérant le faible nombre de sépultures pour ces trois périodes, il est impossible de tenter une approche de l'évolution démographique, même pour La Tène ancienne, les « sélections » dans les ensevelissements ne l'autorisent pas, même sous la forme d'une estimation large.

LES RESTES HUMAINS DANS LES HABITATS

(E. Pinard)

Les ossements humains en contexte d'habitat correspondent à des dépôts de corps dans des fosses dépotoir ou dans des silos ou à des pièces osseuses isolées rejetés dans les fossés ou fosses. Dans cette micro-aire, quatre habitats de La Tène moyenne ont livré des restes humains en position de rejets dans les fossés d'enclos domestiques. Aucun dépôt de corps en silo ou fosses dépotoirs n'a été rencontré sur les habitats, alors que cette pratique est bien attestée pour les trois périodes et plus particulièrement pour La Tène ancienne, aussi bien dans le Bassin parisien que dans les régions plus au nord (Somme) ou à l'est dans l'Aisne par exemple (DELAITRE 2000, LEMAIRE *et al.* 2000).

Les ossements humains proviennent de trois fermes de La Tène moyenne, Longueuil-Sainte-Marie "L'Orméon", Chevières "La Plaine du Marais", Verberie "La Plaine d'Herneuse" et d'un habitat aristocratique, également de cette période, Longueuil-Sainte-Marie "Le Vivier des Grès" (fig. 169).

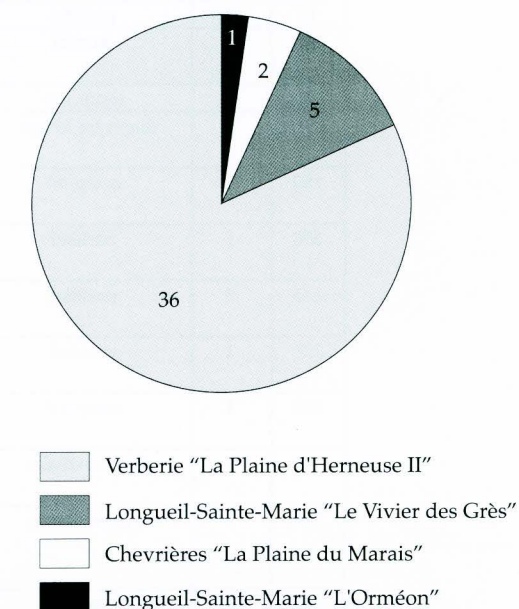
À Longueuil-Sainte-Marie "L'Orméon", le fragment de diaphyse de tibia provient du comblement médian du fossé d'enclos de la ferme. Il correspond à un adulte et ne porte pas de traces de coup ou d'exposition à l'air libre.

À Chevières "La Plaine du Marais", deux fragments de calotte crânienne et de diaphyse de fémur présentent les mêmes caractéristiques et correspondent à un ou deux individus.

À Longueuil-Sainte-Marie "Le Vivier des Grès", un fragment de diaphyse de fémur droit (proximal) est issu du comblement médian de l'enclos ellipsoïdal d'habitation (premier état). Deux fragments de diaphyse d'humérus droit (distale) et de fémur droit (distale) proviennent du comblement médian d'un fossé d'enclos annexe. Une vertèbre thoracique a été découverte dans le fossé d'enclos de l'habitat au sein des dépôts de faune. Là encore, les restes ne portent pas de traces de coup, de découpe ou d'exposition. Ils correspondent à quatre sujets adultes.

À Verberie "La Plaine d'Herneuse II", les trente-six pièces sont issues du comblement médian du fossé d'enclos domestique, ce qui implique qu'ils ont été rejetés dans le fossé pendant le même horizon chronologique. Leur état de conservation est relativement bon et ils ne portent aucune trace d'altération liée à une exposition des restes à l'air libre.

Le squelette crânien se compose de vingt et une pièces soit 58 % du total. Il est surtout représenté



- Fig. 169 -
Nombre d'ossements humains issus des habitats (E.P./INRAP).

par le calvarium (seize pièces), mais deux fragments de mandibules, un fragment de maxillaire et deux éléments de la face sont également présents. Le squelette post-crânien (quinze pièces) correspond à cinq éléments des membres supérieurs, deux du tronc, deux du bassin et cinq des membres inférieurs (fig. 170).

Les collages, assemblages et rapprochements anatomiques ont permis d'évaluer le NMI à quatre, trois adultes et un immature. La diagnose sexuelle des adultes n'a pu être réalisée que pour l'un d'entre eux par les caractères morphologiques de l'aile iliaque. Trois des cinq critères de l'os coxal ont été estimés féminins (BRUZEK 1991). Les os des membres présentent des degrés de robustesse différents, inutilisables en l'état pour une estimation de l'âge au décès, qui a cependant pu être abordée par l'examen des usures dentaires, les degrés de synostose des sutures crâniennes et l'ossification des cartilages de conjugaison (BROTHWELL 1981, MASSET 1982). Ainsi, les dents présentes sur les fragments de mandibule 263 et du maxillaire 240 sont très usées et pourraient correspondre à celles d'adultes matures. Les degrés de synostose des fragments crâniens 45 et 252 sont avancés et semblent correspondre à des adultes de plus de trente ans. Au contraire, les sutures observables sur les éléments issus du mètre 180 ne sont

N°	N.R.	Fragments osseux	Latéralisation	Adulte/Immature	Observations-Assemblage
1	1	sacrum		adulte	
2	1	diaphyse radius	gauche	adulte	recolle avec 247
16	1	pariétal	droit	adulte	
45	1	frontal	droit	adulte	connexion avec zygomatique 240
92	1	temporal	gauche	adulte	assemblage avec 45
94	1	diaphyse fémur	gauche	adulte	pathologie sur trochanter
180	1	occipital		adulte	connexion avec pariétal
180	1	pariétal	gauche	adulte	connexion avec occipital
233	2	pariétal	?	adulte	assemblage avec 237 et 240 ?
237	1	pariétal	?	adulte	assemblage avec 233 et 240 ?
240	1	temporal	?	adulte	assemblage avec 233 et 237 ?
240	1	1/2 maxillaire	droit	adulte	connexion avec sous orbite
240	1	zygomatique	droit	adulte	connexion avec maxillaire et frontal 45
243	1	mandibule	gauche	adulte	
243	1	occipital		adulte	
247	1	diaphyse radius (ext. prox)	gauche	adulte	recolle avec 2
247	1	zygomatique	gauche	adulte	
252	1	temporal	gauche	adulte	connexion avec le pariétal
252	1	pariétal	gauche	adulte	connexion avec le temporal
252	1	occipital		adulte	
252	1	pariétal	?	adulte	assemblage avec 253 ?
252	1	diaphyse fémur	?	adulte	assemblage avec 265 ?
253	1	pariétal	gauche	adulte	assemblage avec 252 ?
253	1	côte		adulte	
253	1	diaphyse tibia	droit	adulte	
253	1	diaphyse humérus		adulte	
254	1	tête fémoral	gauche	adulte	assemblage avec 265 ?
254	1	frontal (orbites)		adulte	
254	1	vertèbre thoracique (11/12e?)		adulte	
254	1	diaphyse tibia	?	immature	
254	1	oléocrâne ulna	droit	adulte	
256	1	aile iliaque	droit	adulte	
263	1	mandibule	gauche	adulte	
265	1	1/3 fémur (ext. prox.)	droit	adulte	assemblage avec 252 ?
SN	1	diaphyse humérus	gauche	adulte	

- Fig. 170 -
Inventaire des trente-six pièces osseuses humaines provenant du fossé d'enclos de Verberie "La Plaine d'Herneuse II" (E.P./INRAP).

pas synostosées, et permettent de proposer un âge au décès inférieur à trente ans. L'âge au décès du sujet immature ne peut pas être précisé, puisqu'il n'est représenté que par une diaphyse de tibia.

Les quatre individus (minimum) dont les ossements ont été rejetés dans le comblement de ce fossé sont donc deux adultes de plus de trente ans, un de moins de trente ans et un immature. L'un des adultes est une femme, les autres restent indéterminés.

Des traces de coups ou de découpe ont pu être observées sur six pièces osseuses. Cinq sont des éléments du squelette crânien, calvarium, maxillaire ou mandibule et un coup probable a été porté sur le fragment de bassin. Les coups, comme la découpe, ont été réalisés sur l'os frais. Ils témoignent d'une volonté de désarticulation et de fragmentation de la tête notamment.

La répartition spatiale des restes humains montre une concentration des dépôts sur la branche sud du fossé. 75 % du nombre de restes proviennent de cette concentration. Ils sont à plus de 60 % des éléments du squelette crânien, ce qui ne montre pas de discordance avec les autres ossements humains issus du reste de ce fossé. Par ailleurs, les adultes comme le sujet immature y sont représentés. Il ne semble donc pas que les éléments rejetés dans cette zone de l'enclos ont fait l'objet d'une sélection par rapport aux autres restes. Cette concentration, les autres mobiliers mis au jour dans cette zone et le bâtiment implanté à proximité permettent de supposer la présence d'une aire à fonction particulière au sein de cette ferme, qui peut être interprétée comme cultuelle.

La découverte de restes humains est relativement courante sur les habitats contemporains de Picardie (MÉNIEL 1989d). Cependant, celle de Verberie se distingue par la quantité de restes exhumés. L'interprétation de ces ossements humains en contexte d'habitat est d'ordre rituel pour la plupart des auteurs (BRUNAUX & MÉNIEL 1997, RALSTON 2000). Les ossements mis au jour sur Montmartin (Oise) et Danebury (Grande-Bretagne) montrent un traitement spécifique : coup, décarnisation et probablement exposition (BOULESTIN & DUDAY 1997).

Ces rites sont, au sud de l'Angleterre, assimilés à une « action propitiatoire », les os représentant des « ennemis ou des individus exclus à cause de leur conduite, de leur apparence ou du genre de mort qui les avait frappés » et ceci contrairement aux corps déposés entiers dans les silos. Les ossements découverts sont, par ailleurs, à mettre en relation avec des dépôts de graines et de meules (RALSTON 2000, p. 318-319).

À Montmartin, c'est surtout le travail effectué sur les ossements qui conduit à différentes interprétations, « cultuelle, funéraire et magico-religieuse ». Le crâne, élément dont la valeur apparaît supérieure

aux autres restes, est considéré comme « un trophée, un talisman », il est exposé et peut être interprété comme le siège de l'âme immortelle et/ou comme un symbole à dédier aux divinités, justifiant ainsi le soin apporté à sa conservation et à sa mise en forme (BRUNAUX & MÉNIEL 1997, p. 206-208).

Les restes osseux de l'enclos domestique de la ferme de Verberie ont, apparemment, connu un traitement comparable ; cependant, ils ne proviennent pas, comme à Danebury, de silos, structure dont la fonction est bien particulière, en relation avec l'économie. Ils ont été rejetés dans le comblement d'un fossé d'enclos, limite d'un habitat, marqueur d'une propriété et de son statut. Ceux de Montmartin proviennent en majorité d'un fossé ceinturant, non pas un habitat, mais une zone réservée au culte. Les restes osseux issus des structures domestiques, comme la maison semi-enterrée, sont mis en parallèle avec la « richesse des occupants » et donc leur statut.

Sur les sites contemporains de cette micro-aire, ces restes proviennent de fossés d'enclos, mais ils sont moins nombreux et peu ont livré des fragments de crânes. Aucune trace de découpe ou de coup n'a été observée sur ces fragments. Les ossements humains de l'enclos de Verberie sont beaucoup plus nombreux, le crâne est bien représenté et des traces de découpe et de coups sont perceptibles. Ces restes semblent plus proches de ceux issus de sites comme Épiais-Rhus (Val-d'Oise), Creil et Beauvais (MÉNIEL 1989c). Par ailleurs, un bâtiment et la concentration de vestiges sur la branche sud du fossé soulignent une probable zone « d'activité cultuelle » en relation avec les rejets d'ossements humains. Le travail effectué sur os frais et la présence de ce bâtiment dont la fonction ne semble pas en relation avec les activités agro-pastorale supposent une pratique réalisée sur le site même. Ces éléments marquent probablement une différence de statut entre cet établissement et les autres fermes. Les ossements humains des trois autres fermes pourraient correspondre à des « reliques ». Dans cette hypothèse, il est possible que le statut de Verberie autorise une pratique « cultuelle ».